



Le remplacement

Vous avez les compétences,
nous avons les opportunités !



- *Une découverte du service public*
- *Une entrée pour un emploi public territorial*
- *Vos compétences au service des collectivités*

Remplacer les agents absents

La mission remplacement a pour objectif de proposer rapidement aux collectivités des agents en capacité d'assurer la continuité du service dans les cas où l'agent en place est indisponible ou bien en cas de nécessité de service :



Congés de maladie, de maternité, de paternité, parental, de formation, etc.



Vacance de poste en attendant le recrutement d'un fonctionnaire, temps partiel à compléter



Accroissement saisonnier ou temporaire d'activité



Congés annuels, RTT

Comment proposer votre candidature ?

1

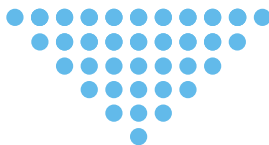
Inscrivez-vous sur la bourse de l'emploi du CDG 06 et cochez la case "missions temporaires" :
cdg06.rdvemploipublic.fr

2

Envoyez une lettre de motivation et un CV par email à emploi@cdg06.fr

Des missions diversifiées

Le remplacement peut intervenir sur l'ensemble des métiers des filières de la Fonction Publique Territoriale à l'exception des métiers de la filière Sécurité :



Technicien voirie et bâtiments

Comptable

Agent d'accueil

conseiller juridique

Cuisinier

Agent du patrimoine

Agent d'entretien

Auxiliaire de puériculture

Agent spécialisé des école maternelle

Agent de gestion administrative

Aide à domicile

Agent social

Adjoint d'animation périscolaire

Directeur Général des Services

Responsable espaces verts

Secrétaire de mairie

Agent technique polyvalent

Rédacteur marchés publics

Chauffeur livreur
VL, PL, TC

Jardinier

Peintre en bâtiment

Instructeur autorisations d'urbanisme

Assistante sociale

Agent d'État civil



La sélection des candidats

Le service Emploi procède à la sélection des candidats à partir d'entretiens de recrutement effectués au CDG 06 sur la base de votre candidature par mail (emploi@cdg06.fr), de votre inscription sur le site internet de la Bourse de l'Emploi (www.cdg06.rdvemploipublic.fr) ou après vous avoir rencontré sur un forum emploi.

Expérience professionnelle ●

Diplômes ●

Formation ●

Réussite à un concours ●

Capacité d'intégration rapide ●

Motivation, disponibilité ●

Mobilité ●



**Proposition pour
une mission ou
inscription dans
le vivier des ressources
disponibles du remplacement.**

Des missions temporaires

- Sélectionné(e) pour une mission :
 - vous êtes reçu(e) en entretien par la collectivité en vue de valider votre candidature
 - vous passez une visite médicale d'aptitude auprès d'un médecin agréé
 - vous signez un CDD avec le Centre de Gestion qui devient votre employeur
 - vous êtes mis à disposition par le CDG au sein de la collectivité pour laquelle vous effectuez la mission
 - un livret d'accueil et une fiche de poste de la mission vous sont remis pour une prise de fonction dans des conditions optimales
- La durée du CDD correspond à la durée du remplacement demandé par la collectivité.
- À l'échéance du contrat, la mission prend fin ou peut être prolongée par un nouveau contrat.



Le remplacement : un tremplin pour l'emploi

En recherche d'emploi suite à une disponibilité, le Centre de Gestion m'a proposé une mission de remplacement sur le poste d'agent d'instruction des dossiers de demandes à la MDPH. Ma formation a été assurée par compagnonnage des agents du service, favorisant ainsi mon intégration au sein de l'équipe. Afin d'être opérationnelle rapidement, j'ai dû faire preuve d'une capacité d'adaptation rapide aux méthodes de travail et au logiciel de cet organisme.

Pendant ma mission, j'ai eu l'opportunité d'évoluer dans différents services me permettant ainsi de connaître le fonctionnement de la MDPH et de découvrir un secteur d'activité qui m'était inconnu : le handicap. Cette expérience très positive m'a permis de développer mes compétences professionnelles et de réintégrer la Fonction Publique Territoriale.

*Corinne GERNOLE,
instructeur MDPH*



C'est une expérience très enrichissante tant sur le plan professionnel que personnel

Titulaire de la Fonction Publique depuis 29 ans en tant qu'adjoint administratif principal, j'ai choisi de prendre une disponibilité pour suivre mon conjoint et de faire dans un premier temps des remplacements en tant que non titulaire afin d'étoffer mes connaissances professionnelles et surtout approcher d'autres méthodes de travail. J'ai donc contacté le CDG 06 qui m'a missionné aussitôt durant 1 mois ½ sur un remplacement à la commune de Cabris, laquelle à cette issue m'a proposé un contrat de non titulaire le temps de l'indisponibilité d'un agent en congés longue maladie. Une grande capacité d'adaptation ainsi qu'un bon contact relationnel s'impose pour gérer au mieux les missions. Je remercie le CDG 06 qui m'a suivi tout au long de la mission et même au-delà.

*Nathalie PELLETIER,
agent de gestion
financière à Cabris*



L'avis des agents remplaçants



Un excellent outil de recrutement pour les lauréats de concours

Lauréat du concours de rédacteur territorial, le service remplacement du CDG m'a permis d'obtenir une première expérience professionnelle dans la Fonction Publique

Territoriale qui s'est avérée enrichissante et concluante avec une stagiairisation et des perspectives d'évolution au sein de ma collectivité d'accueil.

*Richard CZEKALA,
agent polyvalent prêts sur gages
au Crédit Municipal de Nice*

